La Direction Développement des associations et des quartiers (DDAQ)

Renforcer la cohésion sociale au plus près des habitants pour réduire les inégalités

Un projet municipal affirmé en faveur de la cohésion sociale et territoriale

Renforcer le lien social, favoriser le vivre ensemble et réduire les inégalités : ces objectifs sont au cœur du projet de la Ville d'Angers et de la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole (ALM). Les deux collectivités, en tant qu'animatrices du territoire, affirment leur souhait de renforcer la cohésion sociale et territoriale, en assurant un développement cohérent et harmonieux à l'échelle de l'ensemble de leurs territoires d'intervention (ALM, Ville, quartiers). A ce titre, elles soutiennent les associations et les collectifs d'habitants dans leurs engagements et leurs projets, notamment, pour la Ville d'Angers, par l'intervention d'équipes de proximité en cœur de quartiers et de services dédiés au soutien à la vie associative.

Le projet politique se décline autour de quatre ambitions :
- Assurer une relation de proximité à l'habitant,
- Connaître les territoires et leurs acteurs pour mieux intervenir,
- Favoriser l'émergence de projets renforçant la cohésion sociale sur l'ensemble des territoires,
- Contribuer au développement de la vie associative.

Une réorganisation des services

Au service de ces ambitions, et pour développer une action publique plus innovante, au plus proche des enjeux du territoire et des besoins des habitants, les services intervenant dans le champ de la cohésion sociale, territoriale et associative se réorganisent en une seule direction :
la direction du Développement des Associations et des Quartiers (DDAQ).

Objectifs de la DDAQ

- **Assurer une relation de proximité à l'habitant**
  Renforcer l'expression et les initiatives des habitants et développer une expertise d'usage de l'espace public
- **Connaître les territoires et leurs acteurs pour mieux intervenir**
  Conduire des diagnostics sociodémographiques et urbains partagés, connaître et comprendre les réseaux d'acteurs sur les territoires
- **Favoriser l'émergence de projets renforçant la cohésion sociale et territoriale sur l'ensemble des territoires (ALM, ville, quartiers)**
  Animer les dispositifs de réduction des inégalités tels que la Politique de la Ville en direction des quartiers prioritaires, ainsi que la stratégie partenariale ville-maisons de quartier
- **Contribuer au développement de la vie associative**
  Informer, soutenir les différentes formes d'engagement, accompagner les projets, promouvoir le fait associatif, organiser le dialogue entre la Ville et les associations, favoriser mutualisation et coopération

Public cibles

- Les habitants des quartiers, avec une attention prioritaire aux plus fragiles,
- Les bénévoles,
- Les porteurs de projets, constitués en association ou en collectif, qui résident à Angers ou qui mènent une action bénéficiant aux angevins.

angers loire métropole
communauté urbaine

Angers

Trois principes d'intervention

Les principes qui guident l'intervention de la Direction développement des associations et des quartiers s'articulent autour de 3 mots clé :
- proximité,
- transversalité,
- partenariat.

Des documents de référence pour la nouvelle direction et ses partenaires

Les projets de quartiers

Elaborés en 2014 en associant les partenaires, les projets de quartier ont été adoptés par le Conseil Municipal en mai 2015. Ils abordent l'ensemble des thématiques qui structurent la vie sociale, culturelle et urbaine des quartiers et précisent les enjeux prioritaires pour chacun des territoires. Les projets de quartier constituent le cadre de référence de la Ville en termes d'animation et de développement local dans chacun des 10 quartiers d'Angers.

Le contrat de ville de l'agglomération angevine

La politique de la ville fédère l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, et associatifs, qui interviennent pour lutter contre les inégalités qui touchent en France 1 300 quartiers prioritaires.
Le contrat de ville 2015-2020 signé le 7 mai 2015 à l'échelle d'Angers Loire Métropole, met en œuvre localement cette politique de rattrapage au bénéfice des 8 quartiers prioritaires du territoire. Tenant compte à la fois des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale, il fixe également le cadre des projets de renouvellement urbain qui seront déployés.

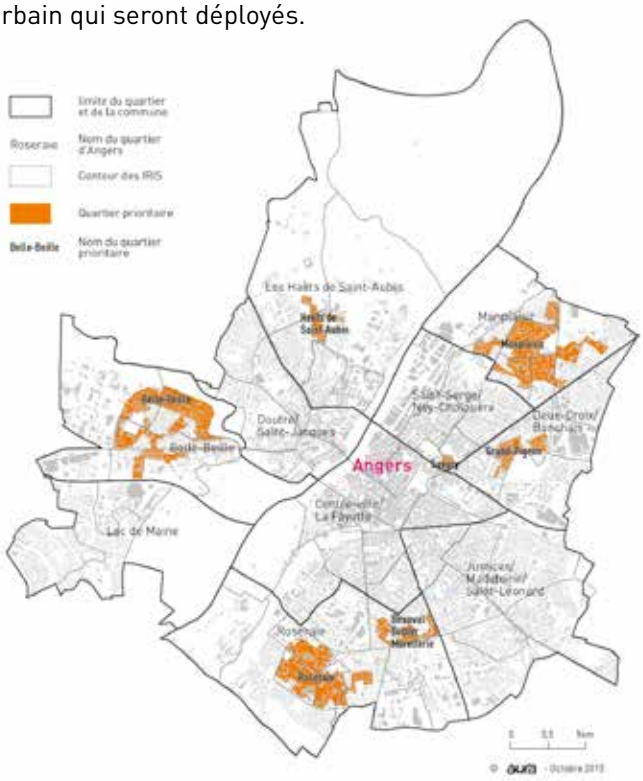

Une action menée en partenariat avec les acteurs du territoire

La DDAQ inscrit son action en complémentarité avec celle des autres acteurs présents sur le territoire : services municipaux (services thématiques et services fonctionnels), partenaires institutionnels (Caisse d'Allocations Familiales, Etat, Conseil départemental, Conseil régional, Agence Régionale de Santé, Education Nationale, Pôle emploi...), et les partenaires associatifs et privés.

Organigramme de la Direction développement des associations et des quartiers

La direction Développement des associations et des quartiers est rattachée à la direction générale Proximité et solidarités.

Elle est composée de :

- 2 missions transversales : la mission politique de la ville en charge de coordonner la politique de la ville pour la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole et la mission du dialogue associatif en charge des évènements comme AGORA

- 4 pôles territoriaux implantés dans les quartiers :
Composés de petites équipes de 4 à 11 agents, les pôles territoriaux impulsent, conçoivent et animent des projets de développement local. Ils assurent une relation de proximité à l'habitant et aux acteurs du quartier. Ils ont une fonction d'interface et de transversalité, d'observation des réalités des quartiers et de régulation des problématiques du territoire.

- 2 services en direction des associations :
L'espace ressource de la vie associative a vocation à informer, orienter, accompagner les associations de manière ponctuelle, via la gestion de la Cité des associations et la mise à disposition d'un bouquet de services (mises à disposition de salles, matériel audiovisuels, centre de documentation, offre de formations...). L'espace ressource organise également des évènements pour promouvoir la vie associative via des animations proposées dans le hall de la Cité.
Le service d'accompagnement des associations de quartier gère les relations conventionnelles avec les associations de quartier (maisons de quartier, associations d'habitants, régie de quartier...), et propose à ce titre un soutien financier, juridique, conseils, ingénierie et mise à disposition durables.

M Marc GOUA
3è Vice président ALM en charge de la politique de la Ville

Direction
Frédérique Coquelet

Direction ajointe
Elodie Schoen

Assistantes
Laïla Khaled, Julie Dande

Mme Michelle MOREAU
1ère adjointe Ville d'Angers - adjointe de la vie des quartiers et de la vie associative

Mission politique de la ville

Assistante
Delphine Dulac

Assistant technique GUP
Jean-François Martin

Mission dialogue associatif

Pôle territorial Roseraie Justice - Madeleine St Léonard

Responsable
Annie Pineau

Agent d'accueil
En cours de recrutement

Assistante
Florence Lize

Développeurs
Emilie Viau
Et un en cours de recrutement

Agents de vie quotidienne
Nicolas Greffier
Nicolas Basteau

Pôle territorial Monplaisir Deux Croix Banchais

Responsable
Audrey Lainé

Agent d'accueil
Annie Pennuen

Assistante
Florence Gaste

Développeurs
Anne Joulain
Olivier Gate

Agent de vie quotidienne
Joël Di Iorio

Pôle territorial Centre ville Saint Serge - Ney Chalouère

Responsable
Anne Delaunay

Assistante
Karine Veille

Adulte-relais
Cyril Metivier

Développeur
Mohamed Atmani

Agent de vie quotidienne
Nicolas Masse

1 Agent de vie quotidienne
En cours de recrutement

Pôle territorial Outre-Maine

Responsable
Sébastien Boudier

1 adjoint au responsable de pôle
En cours de recrutement

Antenne Hauts de Saint Aubin Doutre - Saint-Jacques Nazareth

Agent d'accueil
Sophie Cadeau

Assistante
Aurore Lemesle

Développeur
Yoann Hendryckx

Agent de vie quotidienne
Sylvie Maillet-Molia

Antenne Belle-Beille Lac de Maine

Agent d'accueil
En cours de recrutement

Assistante
Elisabeth Robert

Développeurs
Cédric Bertaud
Morgane Bourigault

Agent de vie quotidienne
Laïd Boucetta

Espace ressource vie associative

Responsable
Gwénhaël Feunteun

Assistantes
Delphine Chausse
Véronique Renaux

Cité des associations

Responsable
Corinne Bru

Agents d'accueil
Jean-Louis Veillon
Olivier Marcelin
Nathalie David
Patricia Langlois
Willy Fleurance

Ressources audiovisuelles
Responsable
Philippe Loiseau

Agents d'accueil et de gestion des prêts
Chantal Champeau
Sergio Kahudi-Lama
Joël Billy

Accompagnement des associations de quartier

Responsable
Hakima Grazelie

Assistantes
Sylvie Martin, Cécile Aubry

Chargé d'accompagnement des associations de quartier
Hervé Roth

Chargé de suivi juridique et financier
Sébastien Surot

Centre Jean Vilar

Directeur
En cours de recrutement

Assistante
Murielle Nuaud

Secrétaire/Accueil
Catherine Bocher

Référentes secteurs
Stéphanie Picquart
Anne-Aurore Zaidi
En cours de recrutement

Animateur secteur famille
Alexandre Gaigeard

Animateurs secteur jeunesse
Rachad Kassime
Baptiste Renard
Dominique Njoh Eyoum
Lily Mejean

Agent d'accueil et de médiation
Bounouar Kaddour
Kamal Kassi
Alphonse Konate

Régisseur
Mickaël Moriniere

Intervenants ateliers ponctuels
Françoise Proust, Agnès Hadjeras

Services en direction des quartiers

Services en direction des associations

Missions transversales

Contacts

Direction :
Cité des associations
58 boulevard du Doyenné
02 41 96 99 21 / 02 41 96 94 61
Laila.khaled@ville.angers.fr
Julie.dande@ville.angers.fr

Mission Politique de la Ville :
Cité des associations
58 boulevard du Doyenné
02 41 96 99 23
Delphine.dulac@ville.angers.fr

Espace ressource de la vie associative :
Cité des associations
58 boulevard du Doyenné
02 41 96 34 63 / 02 41 96 34 63
Vie-associative@ville.angers.fr

Service accompagnement des associations de quartier :
Cité des associations
58 boulevard du Doyenné
02 41 96 99 27 / 02 41 96 34 62
Cecile.aubry@ville.angers.fr
Sylvie.martin@ville.angers.fr

Pôle territorial Outre-Maine Antenne Hauts de Saint Aubin & Doutre - Saint-Jacques - Nazareth :
Relais mairie des Hauts de Saint-Aubin
1 rue du Général Lizé
02 41 35 10 55
Aurore.lemesle@ville.angers.fr

Pôle territorial Outre-Maine - Antenne Belle-Beille & Lac de Maine :
Relais mairie Belle Beille & Lac de Maine
Place Guy Riobé
02 41 73 36 15
Elisabeth.robert@ville.angers.fr

Pôle territorial Monplaisir & Deux-Croix Banchais :
Relais mairie Monplaisir
2 bis Boulevard Allonneau
02 41 37 53 47
Florence.gaste@ville.angers.fr

Pôle territorial Roseraie & Justices - Madeleine - Saint Léonard :
Relais mairie Roseraie
3 rue André Maurois
02 41 66 02 61
Florence.lize@ville.angers.fr

Pôle territorial Centre Ville & Saint Serge - Ney - Chalouère :
5 allée du Haras
02 41 79 45 11
Karine.veille@ville.angers.fr

Pour suivre l'actualité des quartiers et des associations :

- **Le portail des associations :** http://www.angers.fr/associations
- **La page contrat de ville du site d'ALM :** http://www.angersloiremetropole.fr/projets-et-competences/domaines-d-intervention/solidarites/le-contrat-de-ville/index.html
- **Des lettres d'informations électroniques :** la newsletter des associations, celle de la politique de la ville, celles des pôles territoriaux aux partenaires et acteurs des quartiers